

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

Madeleine Mid Caps Flexible

Classe EUR CAP (LU0993115095)

Un compartiment de la SICAV Madeleine

Société de gestion : Cholet Dupont Asset Management

Objectif et politique d'investissement

Le compartiment Mid Caps Flexible est un compartiment nourricier (ci-après le « Compartiment ») du compartiment Mid Caps Euro classe EUR-I (ci-après le « Compartiment Maître ») de la SICAV.

L'objectif du Compartiment est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible, en investissant en permanence au minimum 90% de ses actifs dans le Compartiment Maître de la SICAV.

Le Compartiment Maître a pour objectif d'accroître la valeur de votre investissement en investissant dans des actions de petites et moyennes sociétés. Le Compartiment Maître investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions émises par des sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'Union européenne et est à ce titre éligible au Plan d'Épargne Actions français (PEA)

Le Compartiment, tout en investissant en permanence au minimum 90% de ses actifs dans le Compartiment Maître, pourra gérer activement son exposition vis-à-vis du Compartiment Maître de 0 à la totalité de cette exposition. Pour un maximum de 10% de ses actifs nets, le Compartiment pourra recourir à des produits financiers dérivés à des fins de couverture uniquement, afin de gérer les risques auxquels il est exposé de par son investissement dans le Compartiment Maître.

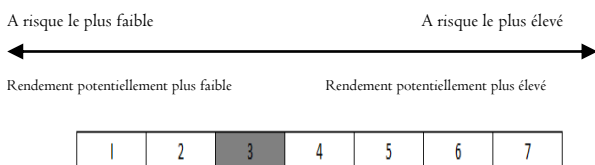
Le Compartiment investissant exclusivement et en permanence, au sens de la loi et de la réglementation françaises, en actions du Compartiment Maître, il est éligible à ce titre au Plan d'Épargne Actions français (PEA).

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées.

La valeur liquidative est évaluée quotidiennement. Les demandes de rachat sont centralisées auprès de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A au plus tard à 15h chaque jour précédant le jour d'évaluation.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Les risques importants auxquels le compartiment peut être exposé et non pris en compte dans l'indicateur du compartiment et du compartiment maître sont :

Risque de contrepartie : L'OPCVM peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut

de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : compte tenu du fait que le fonds peut investir dans tout type d'émetteur (en ce compris, potentiellement, des entreprises « small-mid caps »), il pourrait arriver que tout ou partie des titres détenues en portefeuille ne puissent pas être vendus à un prix et dans un délai raisonnable. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur des actifs en portefeuille et donc réduire le rendement de votre investissement.

Risque de concentration : le portefeuille du fonds est largement composé de titres de capital d'entreprises de la zone euro, ce qui peut rendre le portefeuille particulièrement sensible à cette zone.

Risque liés aux produits dérivés : les produits dérivés auxquels le fonds peut avoir recours sont susceptibles d'être plus volatils que les instruments sous-jacents sur lesquels ils portent.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : 3% maximum
Frais de sortie : Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants : 2,39%*

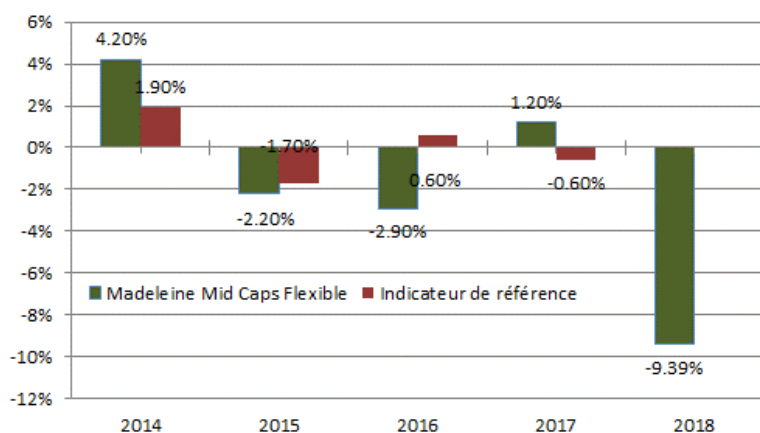
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la partie « Frais et commissions » du prospectus de ce compartiment, disponible sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

* Le pourcentage des frais courant de **Income Plus, Classe « EUR-CAP »** sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2018. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0.0%

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas stables dans le temps.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous frais prélevés par le Compartiment.

Cette SICAV a été créée en 2013.

Les performances présentées ci-contre sont celles de **INCOME PLUS, Classe « EUR-CAP »**. Jusqu'au 03/05/2018 puis celles de **MID CAP FLEXIBLE, classe « EUR C »** depuis.

L'indice de référence était jusqu'au 03/05/2018 : 90% iBoxx Euro A Corporate 3-5 ans, 5% Eurostoxx 50 et 5% Eonia capitalisé jour.

La politique d'investissement a été modifiée en 2018 pour devenir Mid Caps Flexible.

Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A

Information : les informations sur l'OPCVM sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est quotidienne, elle est disponible sur simple demande et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Fiscalité : la législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Ce fonds est éligible au PEA et aux contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Responsabilité : la responsabilité de Cholet Dupont Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cette SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Cholet Dupont Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP98009 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de CDAM <http://www.cholet-dupont-am.fr/cholet-dupont-asset-management/>. La politique inclut une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et avantages et l'identité des personnes en charge de leurs attributions.

Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2019.